

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 58 [i.e. 59-61] (1988-1990)

Heft: 8: Transalp 2005 : l'inconnue helvétique

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

conclusion de cette plaquette. On verra en effet que, à quelques virgules près, le texte aurait pu servir au présent bulletin. Sous le titre: «*En attendant les grandes réalisations sur la ligne du Gothard, la modernisation de la ligne Bâle-Delémont-Bienne-Berne-Lötschberg-Simplon offre la solution la plus rapide, la moins coûteuse.*»

L'ADIJ concluait son étude dans les termes suivants:

«*Nous le répétons: il est dans l'intérêt supérieur du pays de s'attacher aux problèmes que pose la ligne du Gothard. Mais ces problèmes sont complexes. On évalue le coût du futur tunnel ferroviaire et routier du Gothard, Amsteg-Biasca, à deux milliards. Les études techniques ne sont pas terminées et susciteront de longues discussions. Aussi peut-on admettre que la réalisation se fera attendre quelques années encore (sic!). La «Croix d'Olten» pose, elle aussi, de nombreux et très ardues problèmes techniques et financiers. Au contraire, les travaux que nécessite l'établissement d'une double voie continue entre Bâle-Delémont-Bienne-Berne-*

Lötschberg-Simplon-Domodossola ne présentent pas d'obstacles techniques et financiers particuliers. Les plans existent depuis longtemps. Les travaux peuvent donc être exécutés dans un délai relativement court.

Un principe constant appliqué par les CFF est qu'il faut améliorer, en premier lieu, les tronçons où les travaux sont les moins coûteux et les plus aisés. Le problème se résume donc ainsi: le trafic transalpin allant en augmentant, ne faut-il pas commencer par appliquer la solution la plus rapide, la moins coûteuse, la plus rationnelle?

Ainsi, quand la ligne du Lötschberg aura été pleinement mise en valeur comme deuxième voie transalpine, la Suisse pourra accomplir dans l'avenir comme dans le passé, ses tâches essentielles qui sont de servir de trait d'union et de liaison entre les pays de l'Europe.

Il y va de l'intérêt général du pays.»

La brochure de 1963 peut être obtenue, sur simple demande, au secrétariat de l'ADIJ.

P.-A. G.

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents:

Jean-Baptiste Beuret, Delémont
Philippe Eichenberg, Moutier

Secrétaire général

et rédacteur responsable:
Pierre-Alain Gentil, Delémont

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51, c.c.p. 25-2086-1